

HIÉRARCHIE DES CONCEPTS ÉPISTÉMIQUES ET NATURE DES “ARGUMENTS PROPOSITIONNELS”

par

Andrzej Bogusławski
Université de Varsovie

Ma réflexion portera sur le vieux problème de la structure sémantique des constructions formées à l'aide des verbes de connaissance (constructions épistémiques) et des verbes de volonté (constructions volitives). Je laisse de côté les propositions contenant les *verba dicendi*, malgré leur proximité avec les expressions épistémiques.

L'interprétation la plus courante de ces constructions, comme on sait, voit en elles un mode de transmission d'une relation déterminée entre d'une part un sujet et d'autre part un objet abstrait correspondant à une proposition subordonnée “explicative” ou à sa transformée, telle que, par exemple, la construction infinitive (cf. *I know that she is ill; I know her to be ill*). Cet objet abstrait est soit une “construction propositionnelle”¹, c'est-à-dire une relation munie de ses termes (dont la relation monovalente ou propriété), soit un “sens” correspondant au *Sinn* de la théorie de Frege, soit une “signification structurée” de la subordonnée au sens où l'entendent Creswell et Stechow [CRESWELL, STECHOW-82; CRESWELL-85], soit encore une “situation” au sens de Barwise et Perry [BARWISE, PERRY-83]; soit enfin quelque autre objet conçu de manière analogue.

Il faut reconnaître que cette présentation a de quoi séduire. Elle fait dépendre la valeur de vérité de toute la proposition épistémique ou volitive de la réalisation positive de la forme cognitive des expressions telles que *il sait que, il estime que, il veut que*, etc., relativement à deux objets : premièrement le

¹ Nous traduisons ainsi *propozicija*, réservant le mot *proposition* au russe *predloženie*. (N. du T.).

sujet, deuxièmement ce qui constitue l'aspect fonctionnel du reste de la proposition ; cela lui confère une grande simplicité et lui assure une adéquation directe au principe frégeen de compositionnalité, qui reste dans l'ensemble indiscuté. En outre, les valences syntaxiques trouvent ici leur reflet direct dans les propriétés sémantiques.

Le grand avantage de cette présentation, rappelons-le, a été formulé par Frege (1892). Celui-ci a fait valoir que quand on change les arguments à référent identique dans la subordonnée, on peut modifier la valeur de vérité de la proposition épistémique tout entière. L'exemple célèbre de Frege peut se traduire ainsi :

(1) *Jean pense que l'étoile du matin est l'étoile du matin.*

(2) *Jean pense que l'étoile du matin est l'étoile du soir.*

Ici, les deux subordonnées ont en elles-mêmes la même valeur de vérité, valeur qu'elles ont nécessairement dès lors qu'on suppose que *l'étoile du matin* et *l'étoile du soir* désignent la même planète — Vénus. Les propositions épistémiques (1) et (2) dans leur ensemble peuvent néanmoins, selon Frege, se distinguer logiquement : (1) est, selon Frege, incontestablement vraie, alors que (2) peut être fausse si l'on suppose que Jean n'a jamais rencontré le nom *étoile du soir* ou toute autre dénomination de Vénus autre que *étoile du matin*. Si l'on admet cette différence et si l'on considère d'autre part que celle-ci ne peut pas être imputée ni au verbe épistémique, ni au sujet, ni à la valeur de vérité des propositions subordonnées elles-mêmes (toutes ces grandeurs sont identiques dans les deux cas), on est bien forcé de supposer que (1) et (2) possèdent des arguments "seconds" différents, qui assument la différence entre les valeurs de vérité de (1) et de (2). Ces arguments doivent avoir une nature particulière : Frege a introduit le concept de "sens" des subordonnées en qualité d'argument, sens qui se construit en outre à partir du sens des constituants de ces subordonnées, constituants qui, notons-le, sont différents dans les différentes subordonnées qui nous intéressent (même des noms propres peuvent avoir des "sens" particuliers).

Les propositions d'identité employées en (1) et (2) possèdent des propriétés qui peuvent embarrasser notre argumenta-

tion. Ainsi, (1) produit une impression étrange si l'on assigne à l'expression *l'étoile du matin* un référent identique et si l'on considère que *penser* y implique l'ignorance. On aboutit pourtant à des conclusions analogues en partant de propositions qui ne contiennent pas de subordonnées d'identité. Prenons un exemple que nous obtenons en remaniant l'un des nombreux exemples analysés dans la littérature spécialisée :

(3) *Jean pense que Superman vole.*

(4) *Jean pense que Clark Kent vole.*

On estime généralement que (3) peut être vraie, alors que (4) est jugée fautive, uniquement parce que Jean ne sait pas que Clark Kent est Superman. Certains en concluent qu'on a là deux choses différentes, correspondant à des subordonnées différentes en (3) et en (4), qui font que (4) est fautive et que (3) est vraie, en dépit de l'identité du verbe épistémique, de l'identité du verbe de la subordonnée, de l'identité du sujet de l'état intellectuel, de l'identité de l'individu concerné par les subordonnées et de l'identité de la propriété qu'elles décrivent. Leur différence se réduit exclusivement à la différence de **désignation** de la même personne dans les subordonnées, mais cette différence est considérée comme fondant deux objets "propositionnels" distincts.

Le tableau du fonctionnement cognitif des propositions épistémiques et volitives que nous venons de tracer, globalement frégéen, n'est pas le seul qui soit. Mais le cadre de cette étude ne me permet pas d'entreprendre la confrontation de l'ensemble des opinions, des arguments et des contre-arguments existants. Je mentionnerai, comme exemple d'approche différente, l'important article d'Ajdukiewicz (1961) et, parmi les travaux récents, les réflexions de Schiffer (1990) ou de Salmon (1990), qui travaille dans la ligne de Mill (avec son idée d'une corrélation immédiate entre les noms propres et les objets correspondants, qui par eux-mêmes représenteraient la valeur cognitive de ces noms).

Je voudrais quant à moi formuler quelques considérations qui se rattachent, d'une certaine manière, à ces approches moins classiques.

Je partirai d'une conséquence de la doctrine de Frege pour les propositions **volitives**, qui doit, certainement, nous alerter.

Le fait est que, si l'on accepte le "sens" de la subordonnée comme argument de la relation, et aussi toutes les autres idées de Frege, nous aboutissons dans certains cas à une conclusion qui contredit notre intuition profonde: cette conclusion serait la possibilité pour une seule et même personne de souhaiter un état de choses contradictoire.

Examinons les propositions suivantes.

(5) *Jean veut que Nina vienne.*

(6) *Jean veut que Nina ne vienne pas (Jean ne veut pas que Nina vienne).*

Ces relations volitives peuvent coexister chez une même personne au même moment; les hommes, comme on sait, peuvent éprouver des désirs contradictoires. Il n'en découle pourtant pas qu'ils désirent un état de choses contradictoire (c'est-à-dire nul); la proposition :

(7) *Jean veut que Nina vienne et ne vienne pas.*

dans son interprétation littérale (avec une localisation identique de l'arrivée de Nina dans le temps et dans l'espace) n'est pas pensable. La proposition (7) ne peut être interprétée que comme la transcription syntaxique d'un contenu que l'on exprimera plus explicitement comme suit :

(8) *Jean veut que Nina vienne, et veut que Nina ne vienne pas (... et ne veut pas que Nina vienne).*

ou, plus explicitement encore, sous la forme suivante :

(9) *S'agissant de Jean, aucune des expressions suivantes n'est fausse: "veut que Nina vienne", "veut que Nina ne vienne pas".*

Cependant, si l'on s'appuie sur les déclarations de Frege (1966) au sujet des "pensées" et d'un genre particulier d'entre elles, à savoir les "combinaisons de pensées" (Gedankengefügen), et plus particulièrement encore au sujet de la **conjonction** en tant que type premier et principal des "combinaisons de pensées", nous obtenons justement pour la proposition (7) une interprétation qui voit une "relation optative" de Jean envers le "sens" "*Nina viendra et ne viendra pas*".

Cette conclusion se fonde sur ceci : pour Frege, la “pensée” *Nina viendra* équivaut à la “pensée” *Il est vrai que Nina viendra..* Aussi pouvons-nous remplacer les propositions (5) et (6) par, respectivement :

(10) *Jean veut qu’il soit vrai que Nina vienne.*

(11) *Jean veut qu’il soit vrai que Nina ne vienne pas.*

Or, selon Frege, *il est vrai que A, il est vrai que B* équivaut à la formule *il est vrai que (A et B)*. En fait, le sens de *et* pour Frege doit être interprété comme “chacun des éléments suivants : A, B, est vrai” ou, ce qui revient au même (mais dans une transcription plus élémentaire à mon point de vue) : “parmi les éléments suivants A, B, il n’existe pas d’élément faux”. Si l’on applique à présent le principe évident (selon toute apparence) suivant :

$$(12) \quad \begin{array}{ccc} \wedge & \wedge & \wedge \\ e/v \in E/V & x \in S & \alpha \in A \end{array}$$

$$[e/v(x, \alpha') \wedge e/v(x, \alpha'')] \longleftrightarrow e/v(x, \alpha' \vee \alpha'')$$

où *e/v* désigne la relation épistémique ou volitive, *S* le sujet, α la pensée ou le contenu propositionnel, \wedge la combinaison (conjonction), on doit reconnaître que si une personne veut en même temps une chose et la négation de cette chose, alors sa “relation optative” embrasse aussi une “combinaison de pensées” fondée sur la conjonction et **comprenant** à la fois la pensée en question et sa négation.

Mais c’est bien ce qu’on ne saurait admettre : un être rationnel n’accepte pas et ne désire pas un état de choses contradictoire. Or, finalement, cette conception inacceptable se fonde bien sur la conception frégréenne des relations épistémiques ou volitives avec ces êtres distincts indépendants que l’auteur de ladite conception a appelés “sens”.

Il convient de souligner que l’effet décrit apparaît précisément dans la relation volitive, et non dans la relation épistémique. C’est la raison pour laquelle j’ai utilisé un exemple contenant le verbe *vouloir*. Il est, de fait, plus difficile d’obtenir un effet aussi fâcheux avec les expressions épistémiques. C’est que l’objet contradictoire analogue, avec un verbe comme (*il*) *pense que* est rejeté par avance comme

absurde ; et des propositions du type suivant font l'objet d'un rejet d'examen pur et simple :

(13) *Jean pense que l'étoile du matin est l'étoile du soir, et en même temps que l'étoile du matin n'est pas l'étoile du soir.*

ou encore :

(14) *Jean pense que l'étoile du matin est l'étoile du soir, et pense en même temps que l'étoile du matin n'est pas l'étoile du soir.*

La seule situation possible est celle que l'on peut décrire dans les propositions suivantes, issues d'un exemple (remanié) de Quine [QUINE-56:179]:

(15) *Jean pense que l'homme au chapeau brun est un espion.*

(16) *Jean pense que l'homme qu'il a vu hier de loin sur la plage n'est pas un espion.*

où, dans les deux subordonnées, il s'agit de la même personne, ce que, toutefois, Jean ignore. Ici, la "combinaison de pensées", selon Frege, est possible, mais elle n'est pas contradictoire, parce que les "sens" qui entrent dans sa composition sont différents, en raison des descriptions différentes de l'espion présumé.

Ces contraintes restent toutefois inopérantes avec les verbes de souhait. La même personne ou le même animal peuvent avoir d'un objet une connaissance identique et désirer néanmoins de cet objet une chose, mais aussi une autre incompatible avec la première (comme l'âne de Buridan qui voulait manger en même temps aux deux mangeoires entre lesquelles il se trouvait). Et pourtant cette personne ou cet animal ne désirent pas un état de choses contradictoire, c'est-à-dire un état de choses impossible. Or, à suivre Frege, il apparaît qu'elles le désirent.

Si ce point de sa doctrine est fragile, ce n'est pas en vertu de considérations ontologiques générales qui viseraient à réfuter le bien-fondé de certaines entités nouvelles jugées inutiles ("propositions", "sens"), mais bien parce qu'il s'agit là des conséquences tangibles, concrètes, internes, découlant des formulations mêmes de Frege.

Encore une fois, il faut bien voir que ce qui est irrecevable dans la situation décrite est directement lié à cette conception qui voit l'objet de la relation épistémique ou volitive comme un être abstrait, **contenant** entre autres choses un certain "sens" correspondant aux **formulations des arguments**.

Qu'avons-nous à opposer à cette conception ?

Il faut d'abord bien mesurer une chose : quand il choisit sa formulation des arguments, le locuteur n'est influencé qu'indirectement, purement pragmatiquement, par la manière dont il imagine que le sujet épistémique ou volitif dont il parle aurait pu caractériser l'objet en question.

A vrai dire, conformément à l'ordre des choses le plus naturel, dans la plupart des cas, tous les participants concernés emploient pratiquement, s'appliquant aux objets en question, les mêmes formulations pour exprimer les arguments. Cela induit un stéréotype de la nomination, qui fait que l'on attend de la formulation des arguments qu'elle s'accorde non seulement avec la représentation du locuteur, mais aussi avec celle du sujet épistémique/volitif dont il est question, et aussi, peut-on ajouter, avec celle de l'allocutaire.

Pour cette raison, la proposition suivante **paraît** exceptionnellement fautive, si nous acceptons (15) :

(17) *Jean pense que l'homme qu'il a vu hier de loin sur la plage est un espion.*

et si à la question :

(18) — *Jean, l'homme que tu as vu hier de loin sur la plage est-il ou non un espion ?*

Jean répond négativement. Toutefois il suffit de complexifier (17) comme suit :

(19) *Jean pense que l'homme qu'il a vu hier de loin sur la plage est un espion parce que c'est le même homme que l'homme au chapeau brun.*

pour que la proposition nouvelle (19) soit vraie. Sa vérité entraîne nécessairement la vérité de la proposition (17), car le foncteur *parce que* implique la vérité des membres de la proposition, si la proposition dans son ensemble est vraie.

Cela montre que le choix de la formulation des arguments par le locuteur est en fin de compte **sémantiquement** (contrairement à l'aspect pragmatique) indépendant : **en ce sens** il

ne dépend ni de l'expression du prédicat de l'argument dit "propositionnel", ni des formulations d'arguments que le sujet épistémique/volitif serait prêt à employer. Et cette situation n'est en rien limitée aux constructions dites *de re* (*savoir de... que...*, etc.). Elle vaut aussi pour la formulation des arguments contenues dans la subordonnée.

On peut même voir une vérité élémentaire dans le fait que c'est le locuteur qui prend totalement en charge les formulations des arguments, même si celles-ci s'appliquent aux jugements d'un autre sujet qui est seulement objet de discours, et dans le fait aussi que ces formulations doivent être appréciées séparément et indépendamment du degré d'adéquation des expressions prédicatives employées. Cette vérité peut être montrée de différentes manières. Et elle mérite de l'être, ne serait-ce que parce qu'on a étrangement tendance à l'oublier dans le cours des considérations sur les propositions épistémiques et volitives.

Le cas le plus simple et le plus évident de cette indépendance est l'emploi des pronoms personnels et démonstratifs. Il est parfaitement clair, par exemple, que le sujet épistémique de la proposition :

(20) *Il te considère comme un imbécile.*

a pu ne jamais s'adresser à l'allocutaire du locuteur, que celui-ci appelle *tu*. Il est tout aussi clair que dans la proposition :

(21) *Le tsar veut que cet homme soit fusillé immédiatement.*

"cet homme" a pu être décrit d'une manière quelconque par le tsar, mais non montré par lui.

Si nous revenons à notre exemple :

(5) *Jean veut que Nina vienne.*

on voit de manière incontestable que cette proposition est irréprochable sous tous rapports si le locuteur informe une personne qui sait qui est Nina, même si Ivan lui-même ne connaît "Nina" que par description ou s'il la désigne par un autre nom.

Il est intéressant d'observer que c'est dans le cas inverse, c'est-à-dire quand le sujet épistémique/volitif appelle justement "Nina" *Nina*, sans qu'elle soit identifiée par le locu-

teur (il ne connaît aucune Nina susceptible de convenir), que le locuteur construit une nomination personnelle, plus complexe. On peut alors s'attendre à des énoncés du type :

(22) *Jean veut qu'une certaine Nina vienne.*

ou encore :

(23) *Jean veut que vienne une femme qu'il appelle "Nina".*

Prenons encore un exemple. La brigade de protection qui veille à la sécurité du Président de la République vient d'être informée qu'un homme sait que le Président a un grain de beauté à l'aisselle. Cet homme a découvert ce détail lorsqu'il se trouvait au sauna, où le Président aime à se rendre incognito. Cependant, il continue d'ignorer qui il avait alors en face de lui. Supposons en outre que, pour une raison quelconque, la diffusion de cette information sur l'anatomie intime du Président soit extrêmement dangereuse. Les vigiles du Président peuvent formuler une précieuse généralisation existentielle :

(24) *Quelqu'un sait que le président a un grain de beauté à l'aisselle.*

Supposons à présent que l'on identifie le sujet épistémique : il s'agit de Jean, dont on sait toutefois qu'il ignore avoir eu affaire au Président. Peut-on alors, à quelque degré que ce soit, rejeter le passage de la proposition (24) à la proposition suivante :

(25) *Jean sait que le Président a un grain de beauté à l'aisselle.*

Il est vrai que **hors contexte** la même proposition, pour les raisons pragmatiques susdites, est effectivement perçue comme **sous-entendant** que Jean savait que l'objet de son examen était le Président et nous induit donc en erreur. Mais le "sous-entendu" n'est pas une propriété sémantique au sens exact. Dire que ce que sait Jean **d'après la proposition (25)** suppose qu'il pense que le personnage qu'il a examiné au sauna occupe la fonction de Président revient à confirmer une fois de plus que nos jugements sur les expressions épistémiques sont beaucoup trop influencés par des observations et des impressions superficielles, globales, qui, coupées du contexte réel de la communication, et opérant à partir de situa-

tions "amputées", artificielles, déforment le tableau de la réalité.

Un dernier exemple. Supposons que le maître de la chienne Noisette s'approche de son domicile après s'être déguisé et outrageusement parfumé. On peut avoir les deux propositions suivantes, absolument recevables et authentiques, mais à première vue contradictoires :

(26) *Noisette sait que son maître s'approche.*

(27) *Noisette ne sait pas qu'il y a son maître qui s'approche.*

(Je recours exprès à un exemple qui met en scène un animal, parce que ce genre d'exemples diminue fortement la tentation d'analyser les subordonnées comme du discours direct ou quai-direct).

A partir de ce dernier exemple, j'esquisserai sans plus attendre comment je conçois les propriétés structurales des propositions de connaissance et de volition.

Notons que la possibilité de vérité en (26) comme en (27) est associée directement à la situation de polysémie (les expressions polysémiques peuvent être vraies et fausses simultanément ou conduire, dans certains emplois, à la vérité, et dans d'autres à la fausseté). Cependant, dans le cas d'une paire telle que (26) et (27), il ne saurait être question de polysémie : l'unique différence entre ces deux propositions (outre l'opposition sur la présence/absence de la négation) se réduit à la différence de distribution du thème et du rhème dans la subordonnée. En tout cas, dans les déclaratives particulières auxquelles nous avons affaire avec *son maître s'approche* et *c'est son maître qui s'approche*, la différence dans la distribution du thème et du rhème, comme c'est la règle, ne change pas les conditions de vérité (la première expression est toujours aussi vraie ou aussi fausse que la seconde). Ajoutons que *c'est son maître qui s'approche* peut s'interpréter comme "il y a son maître qui s'approche", c'est-à-dire comme transmettant non pas l'affirmation d'une identité, mais la caractérisation de cette personne, en faisant en sorte que (27) soit totalement parallèle à (26) où *s'approche* est une caractérisation ; or, ce mode d'interprétation ne change en rien les propriétés de vérité/fausseté qui nous occupent.

Par conséquent, les propositions de la paire (26) - (27) (et, avec elles, de nombreux autres contextes dits intensionnels)

forment un paradoxe : dans ces deux séquences qui, pour les conditions de vérité, ne se distinguent en rien l'une de l'autre, on peut ajouter la négation à l'une d'entre elles sans pour autant, contrairement à la propriété normale, fondamentale, de la négation, opposer les propositions l'une à l'autre sous le rapport de la valeur de vérité.

Ce paradoxe, que la polysémie n'est pas en mesure de lever, parce qu'il n'y a pas de polysémie ici, se résoud à mon avis en affirmant de manière générale la forme logique des propositions épistémiques et volitives.

Cette affirmation pose que :

1. Les propositions épistémiques et volitives sont construites sur des **prédicats complexes**, qui comprennent, d'une part, une expression épistémique ou volitive, et d'autre part une expression prédicative complémentaire terminée par une expression non épistémique et non volitive (qui peut aussi s'étendre au complément tout entier). En outre, ces prédicats complexes dénotent les relations unissant les objets habituels concernés, depuis le sujet épistémique ou volitif initial jusqu'à tous les autres arguments nécessaires.

2. Les expressions qui permettent d'orienter l'auditeur sur les objets correspondants (arguments) et que choisit le locuteur à partir de considérations particulières, constituent des lieux isolés de la structure logique de la proposition entière et sont sémantiquement totalement indépendants des expressions qui jouent ensemble le rôle des prédicats complexes cités ci-dessus.

3. Syntactiquement, les parties des expressions de chacun des types mentionnés peuvent constituer des unités nouvelles avec les parties d'expressions relevant d'un autre type. L'isomorphisme entre la structure syntaxique et la structure sémantique (logique) n'est donc pas obligatoire. Au contraire, dans la plupart des cas, on constate différents types d'intersections entre ce qui relève de la structure sémantique et ce qui concerne la structure syntaxique.

Ces positions fondamentales doivent être complétées par l'observation suivante.

Les arguments de prédicats complexes dont il a été question peuvent être aussi bien extralinguistiques que linguistiques ; autrement dit, ils peuvent être aussi bien des expressions que des concepts. Expressions et concepts, en vertu de la nécessité logique qu'a dégagée le logicien tchèque Reach (1938), doivent être **cités**, et non notés à l'aide de noms arbitraires et conventionnels.

Ceci s'applique à la seule vraie polysémie à caractère général (c'est-à-dire celle qui ne concerne pas les expressions particulières) que l'on trouve dans les propositions épistémiques. Ce que l'on peut montrer sur l'exemple suivant :

(28) *Jean sait que l'auteur d'Eugène Onéguine pouvait ne pas avoir écrit Eugène Onéguine et que l'auteur d'Eugène Onéguine ne pouvait pas ne pas avoir écrit Eugène Onéguine.*

On n'a ici aucune contradiction. D'une part, à propos d'une personne donnée, Jean sait qu'on peut lui attribuer la caractérisation **non contradictoire** "n'a pas écrit *Eugène Onéguine*" et, d'autre part, au sujet de l'**expression** "auteur d'*Eugène Onéguine*", Jean sait avec la même certitude que celle-ci entre en contradiction avec l'expression "n'a pas écrit *Eugène Onéguine*" lorsque toutes deux sont coréférentes.

A coup sûr, les principales difficultés et les paradoxes que nous rencontrons dans les contextes intensionnels sont liés à la ressemblance extérieure (inévitable !) entre des structures totalement différentes : les structures qui se rapportent aux objets non linguistiques et celles qui se rapportent aux objets linguistiques. Si je dis :

(29) *Jean estime que le premier homme qui se posera sur Vénus sera américain.*

je peux employer le prédicat complexe "estime... que... américain" au sujet d'une personne concrète, mais je peux employer aussi un prédicat complexe tout différent : "estime que n'existe pas" relativement au concept "le premier homme qui se posera sur Vénus, et qui en même temps n'est pas un Américain" (je laisse de côté la présomption d'existence de l'homme qui se posera sur Vénus, présomption que la proposition (29) attribue à Jean). Dans les deux cas, la réalisation phonique est la même. On peut résoudre de manière analogue le problème de Jean qui, estimant que Superman vole, pense

en même temps que Clark Kent ne vole pas, c'est-à-dire paraît ne pas penser que Clark Kent vole: Jean doute simplement de l'existence de quelqu'un à qui se rapporterait à la fois le **nom** de *Clark Kent* (tel qu'il l'emploie) et le prédicat *voler*. Nous pensons de même qu'il est possible de résoudre les paradoxes les plus épineux présentés par les propositions d'identité, si nous tenons compte de la présence des objets aussi bien ordinaires que linguistiques dont il est question dans ces propositions (mais c'est là un sujet difficile qu'on doit examiner spécialement).

Illustrons à présent par quelques exemples nos principales thèses concernant la structure sémantique des propositions épistémiques et volitives.

Commençons par les propositions (26) et (27). En (26), nous avons affaire au prédicat "sait que s'approche". Ses arguments sont: la chienne Noisette, son maître (je néglige un troisième argument implicite qui serait la maison, et, une fois encore, Noisette). En (27), nous avons le prédicat "sait que c'est son maître". Ses arguments sont: Noisette, son maître qui est pour elle, au moment considéré, la personne qui s'approche. En outre, là aussi, Noisette figure comme argument présupposé par le constituant prédicatif *maître* et représenté ici par le pronom *son*. Notons que, dans cette approche, la possibilité de vérité de (26), comme aussi de (27), cesse d'être paradoxale pour devenir triviale: en (27) est nié un prédicat différent de celui qui fonde la proposition (26).

Quant à l'"argument propositionnel" contradictoire — et irrecevable — qui apparaît quand nous appliquons la doctrine de Frege aux propositions comprenant *vouloir que Fx* et *vouloir que non-Fx*, expressions se rapportant à un seul et même sujet dans un même temps, nous pouvons affirmer que notre présentation à nous n'est pas menacée par un résultat aussi gênant. Nous supposons que nous avons affaire aux prédicats complexes "*vouloir que F*" et "*vouloir que non F*", dont chacun en particulier demande un argument déterminé (un ensemble d'arguments) pour *F* et pour *non-F* et un argument déterminé pour toute l'expression dans son ensemble. Ces arguments peuvent être dans les deux cas identiques sans aucun effet de contradiction logique: telle est la nature du prédicat "vouloir". Seule la construction *veut que Fx et*

(simultanément) $non-Fx$ avec le même sujet souffrirait effectivement d'une contradiction logique, mais notre construction n'envisage pas ce cas.

Dans le cas des prédicats épistémiques, F et $non-F$ sont effectivement irrecevables avec l'argument x , se rapportant aussi bien à F qu'à $non-F$, et avec le même sujet. Et irrecevables, ils le sont en vertu d'un axiome général. Cet axiome concerne finalement le prédicat de base "savoir que" dont nous parlerons plus loin, et se ramène à ce que, pour un seul et même sujet, les prédicats "sait que F " et "sait que $non-F$ " ne sont recevables que lorsque chacun d'eux s'applique, pour sa part F ou pour sa part $non-F$, à un argument **non identique**. Ainsi, comme on le verra plus loin, on peut penser que cette formulation sauvegarde pratiquement aussi ce qui est envisagé par le principe de non-contradiction ($\sim (p \wedge \sim p)$).

Il convient encore de s'arrêter sur la manière dont, à notre point de vue, nous abordons l'exemple de Quine (17)². De cette proposition on ne saurait dire qu'elle est en elle-même vraie ou fausse. Il faut ici relativiser. On ne peut pas considérer (17) comme fausse si nous l'interprétons comme "*Jean ne serait pas étonné que la personne en question soit un espion*" (personne que le locuteur désigne à l'aide de la description *l'homme que Jean a vu de loin sur la plage*, mais qu'il faudrait identifier de manière autonome comme étant Bernard J. Ortcutt que Jean, à un moment donné, a vu coiffé d'un chapeau brun. Il faut la considérer au contraire comme vraie, de même que la proposition (19). Mais si nous interprétons (17) comme "Jean ne serait pas étonné si une personne quelconque justifiait la description *Jean a vu hier cette personne de loin sur la plage et elle est un espion*", alors, et alors seulement, la proposition (17) devra être tenue pour fausse, et non pour vraie. Une analyse analogue fait interpréter la proposition (16) comme vraie.

Finalement, on observe que la différence en valeur de vérité entre les propositions épistémiques portant sur l'identité, dont les premières sont construites sur " $a = a$ " et les se-

² Les exemples de Quine [cf. Bibliographie, p.178] sont:
 "Ralph believes that the man in the brown hat is a spy" et :
 "Ralph does not believe that the man seen at the beach is a spy". (N. du T.)

condes sur “ $a = b$ ”, n’est pas du tout garantie, même si un sujet donné connaît un objet dénommé a , alors qu’il ignore totalement le nom et le rôle de b . C’est bien pourquoi la remarque suivante est parfaitement possible et correcte :

(30) *Attends, Jean ne sait pas que Nina est Nina.*

dès lors que Jean entend parler d’une personne portant le nom de *Nina*, mais sans comprendre pour autant qu’il s’agit bien de *sa* Nina, et qu’il fait à ce sujet des remarques incongrues (il demande, par exemple, où elle habite). Il faut garder à l’esprit que les propositions d’identité emploient une structure prédicative assez complexe ayant trait à l’existence (absence de l’identité) ou à l’inexistence (présence de l’identité) de différents éléments de la connaissance possible se rapportant à **ce dont** on sait quelque chose, mais, en même temps, aux différentes désignations pertinentes. Cette structure concerne l’ensemble des **arguments**, qui comprend des **expressions** ayant en outre une sphère d’emploi sous-entendue (comme dans le dernier exemple cité). Tant que ces arguments ne sont pas précisés, la vérité/fausseté de la proposition ne peut pas être établie.

Notre thèse centrale est que les propositions épistémiques et volitives se fondent sur des prédicats complexes, qui contiennent des concepts tels que “savoir de ... que ... “ (que je noterai dorénavant de manière simplifiée “savoir que”) et “vouloir que ...” et leurs compléments, qui sont le plus souvent les prédicats des propositions dites subordonnées. Il importe de souligner que l’idée de ces formations conceptuelles n’a rien de contingent; elle n’a pas été inventée à seule fin de résoudre un problème unique et actuel (autrement dit, elle n’est pas une idée *ad hoc*). Ce type de formations conceptuelles se retrouve en effet ailleurs. En guise d’exemple, je citerai le parallèle étonnant fourni par les prédicats ingressifs. Examinons les propositions du type :

(31) *Le saucisson verdit. /Le saucisson devient vert.*

Il serait artificiel de voir dans “*devenir*” un prédicat muni des deux arguments que seraient, dans notre exemple, “*saucisson*” et “*vert*”. Le concept “*devenir*” a visiblement une nature particulière. Il forme un “*affixe*” prédicatif original qui demande un complément sous la forme d’un prédicat; et un

prédicat (“*vert*”, par exemple) qui ne demande en outre lui-même aucun complément de type “*devenir*” ou quelque autre élément commutant avec “*devenir*”. Seul l’ensemble syntaxique reçoit son argument (ou son ensemble d’arguments, s’il en faut davantage). Dans notre exemple, cet argument est “*le saucisson*”.

Il en va exactement de même avec les expressions épistémiques et volitives : elles ne se suffisent manifestement pas à elles-mêmes, elles ne sont pas fermées sur elles-mêmes ; elles demandent des compléments prédicatifs ou au moins leurs substituts pronominaux.

Il existe toutefois une différence entre les prédicats du type “*devenir*” et les prédicats épistémiques, différence extrêmement importante pour le problème central posé par la structure sémantique des propositions épistémiques.

Il ne suffit pas, en effet, de dire que les prédicats épistémiques construisent leurs expansions à l’aide d’autres expressions prédicatives (comme le verbe “*devenir*”) et qu’en ce sens, ils dépendent de celles-là. La dépendance va aussi dans l’autre sens : on peut apparemment montrer que tous les concepts (y compris les prédicats complexes et, parmi eux, les prédicats avec *devenir* ou ses correspondants dans les autres langues) se rattachent à un concept épistémique unique, à savoir le concept “*savoir de ... que ...*”. Si cela est vrai, il faut reconnaître l’existence d’une dépendance **bilatérale**, dépendance reliant d’une part les concepts en général et, d’autre part, les concepts épistémiques et, finalement, le concept de connaissance.

L’examen du lien de dépendance entre un vaste groupe d’expressions prédicatives et le concept épistémique “*savoir que*” trouve sa justification dans les faits de ce qu’on appelle l’ “implication épistémique”, implication que Hintikka (1962 :79) a décrite après avoir démontré son existence.

On peut rendre compte de ces faits de la manière suivante. Toute proposition déclarative non hypothétique, non introduite par la phrase *je sais que* (ou son équivalent dans une autre langue), c’est-à-dire toute proposition que l’on peut raisonnablement considérer comme “basique” par rapport à la langue dans son ensemble, peut recevoir une expansion au moyen de l’expression *je sais que* (ou son équivalent dans une autre langue) et cela, sans changer l’essence de l’information

que reçoit l'auditeur, qui est incontestablement le personnage principal de la théorie du langage.

Au fond, l'absence de *je sais que* devant une *p* quelconque n'empêche pas le moins du monde l'auditeur de penser (même s'il est le seul dans ce cas) que le locuteur sait que *p*, alors que la présence de l'expression *je sais que* ne suffit pas pour convaincre l'auditeur que le locuteur sait que *p*, qu'il ne ment pas ou ne se trompe pas, si l'auditeur a sur ce point des soupçons ou même une certitude. La présence de *je sais que* a deux effets. Elle peut faire du fait même que le locuteur connaît *p*, et non de *p* seule, l'objet de la réponse à une question centrale de l'auditeur ; c'est ce qui se passe dans le cas plus fréquent où l'expression *je sais que* porte l'accent de phrase (cf. *Il est malade. — Je sais qu'il est malade.*). Elle peut aussi suggérer à l'auditeur la pensée que des faits non cités, mais néanmoins importants au moment considéré (faits autres que *p*) ne sont pas connus du locuteur ou ont peu de chances de l'être. C'est le cas, plus rare, où l'expression *je sais que* ne porte pas l'accent de phrase ; cf. *Il est malade. — Je sais qu'il est malade.*

L'auditeur qui reçoit une proposition contenant ou non l'expression *je sais que*, construit généralement deux types d'alternatives :

Première alternative :

- (32) - Ou bien l'on peut savoir (il est vrai) de *a* que *F*,
- ou bien il est impossible de savoir (il est faux) de *a* que *F*.

Deuxième alternative :

- (33) - Ou bien l'on peut savoir (il est vrai) du locuteur qu'il sait de *a* que *F*,
- ou bien il est impossible de savoir (il est faux) du locuteur qu'il sait de *a* que *F*.

Dans le cas de la proposition avec *je sais que*, l'alternative (33) est promue au premier plan. On peut affirmer que ce qu'a dit le locuteur est la caractérisation de lui-même comme sachant *F* au sujet de *a*. Dans le cas de la proposition sans *je sais que*, c'est l'alternative (32) qui apparaît au premier plan. On peut affirmer que ce qu'a dit le locuteur est la caractérisation de *a* comme possédant la qualité *F*.

Toutefois, même en l'absence de *je sais que*, la pensée que le locuteur sait que *p* se présente inévitablement à l'auditeur.

Si nous attribuons expérimentalement au locuteur l'affirmation que sont vrais à la fois p et le fait qu'il ne sait pas que p , nous obtiendrions une contradiction : le locuteur se présenterait comme sachant que p , et en même temps comme ne sachant pas que p . Par conséquent, pour le locuteur, seule l'affirmation *je sais que p* s'accorde avec son affirmation que p . Mais dans la mesure où ce que le locuteur assure à l'auditeur n'est pas garanti contre l'erreur, l'auditeur, dans le cas général, ne retient que l'alternative (33) énoncée plus haut.

D'autre part, dans le cas de la proposition avec *je sais que*, l'alternative (32) est inévitable : à partir de *je sais que p* découle logiquement *on peut savoir que p* . Mais, comme la vérité de la proposition *je sais que p* n'est à nouveau pas garantie dans le cas général, l'auditeur ne retient que l'alternative (32).

A cela s'ajoute une circonstance importante. On a tout lieu de penser que la simple itération coréférentielle de *savoir que* (*x sait que x sait que...*) n'apporte aucune information autonome : les expressions correspondantes peuvent jouer le rôle de variantes étranges, anormales, d'un *savoir que* à occurrence unique. Je ne reprendrai pas, au sujet de cette thèse, l'argumentation que j'ai exposée en détail dans mon article de 1986.

Mais si cette thèse est juste, la description du schéma général de l'information reçue par l'auditeur ne saurait dépasser les alternatives susdites (32) et (33). Cela signifie que pour les propositions en *je sais que*, on ne peut pas construire une "alternative de l'auditeur" de type :

- (34) - *Ou bien on peut savoir au sujet du locuteur qu'il sait qu'il sait de a que F ,*
 - *ou bien il est impossible de savoir au sujet du locuteur qu'il sait qu'il sait de a que F .*

Autrement dit, on ne peut pas construire une alternative qui réaliserait strictement le modèle (33), c'est-à-dire qui insérerait un second *le locuteur sait* comme correspondant du *je sais que* explicite de l'énoncé considéré, et qui présenterait cette expression comme une partie du matériau lexical variable (F), au même titre que d'autres expressions comme *Jean dortt, Nina sait que*, etc.

Ainsi, en admettant la non-itérativité de l'expression *savoir que*, nous devons conclure au statut absolument particulier de *je sais que* en tête de proposition : cette expression peut précéder n'importe quelle proposition affirmative non hypothétique, à l'exception des propositions qui commencent justement par *je sais que*. Si l'expression *je sais que* est absente, son contenu est pris en charge par la formule de l'"alternative de l'auditeur" (33); si elle est effectivement présente, elle est "absorbée" par cette formule, où son contenu joue le rôle d'un constituant permanent. En tout cas, notre expression transcende les limites de tout le matériau lexical **variable** des propositions (symbolisé par F dans la formule (33)).

Cette thèse, qui postule la position unique de l'expression *je sais que* dans la structure des propositions, se heurte, certes, à une difficulté. Il se trouve en effet qu'outre les propositions déclaratives non hypothétiques, il existe une quantité d'autres propositions : ce sont, d'une part, les propositions hypothétiques formées à l'aide d'expressions comme *je pense que, il me semble que, sans doute, probablement, etc.*, et d'autre part des propositions non déclaratives, par exemple les propositions injonctives. Aucune d'elles n'est introduite ni ne peut être introduite par l'expression *je sais que*. On peut observer en revanche que celle-ci, dans les propositions déclaratives, **commute** avec les expressions *je pense que, etc.*

Ce genre d'alternance, comme on sait, est souvent liée à la structure sémantique multicomponentielle des expressions ; ce qui conduit à penser que les expressions elles-mêmes *je sais que, je pense que, etc.*, forment en fait des prédicats complexes et que *savoir que* en tant qu'unité ne possède aucun statut particulier.

Compte tenu de cette observation, une solution consisterait à traiter le concept "savoir que" comme une structure prédictive complexe, construite sur quelques concepts primitifs, et à promouvoir justement une autre expression épistémique comme représentante de ce concept primitif. On pourrait penser, par exemple, au verbe *supposer*. En ce cas, le concept "savoir que" ne pourrait pas prétendre au rôle privilégié évoqué plus haut. Disons que ce type de solution s'accorde avec l'approche traditionnelle dominante des concepts épisté-

miques : dans la représentation la plus courante, "savoir que" est un composé de "conviction", de "vérité de ce dont quelqu'un est convaincu" et de "bien-fondé de cette conviction".

On peut toutefois proposer une solution toute différente, celle qui envisagerait l'interprétation des concepts épistémiques autres que *savoir que* comme des prédicats complexes construits sur le concept "savoir que" qui, quant à lui, se verrait réserver le rang de concept primitif, et formés d'autres "atomes" sémantiques combinés d'une certaine façon.

La place manque ici pour examiner cette question en détail. Je me contenterai de déclarer que je fais mien ce dernier point de vue. Il a pour lui d'abord la faiblesse des définitions componentielles traditionnelles du savoir, faiblesse mise en évidence par Gettier dont l'étude de 1963 marque, à ce sujet, un tournant. Dans certains de mes articles, je me suis tout particulièrement efforcé de fonder la primarité du concept "savoir que" (BOGUSŁAWSKI-81, 89, 92).

Précisons que la "preuve" essentielle de la primarité de ce concept et de la non-primarité des autres expressions épistémiques est le caractère non-marqué de l'expression *je sais que*, caractère que nous avons évoqué plus haut. Cette absence de marque se traduit par le fait que c'est justement l'expression *je sais que* comme introducteur de la proposition déclarative qui, au contraire des autres expressions épistémiques, peut être effacée sans entraîner de modifications importantes au niveau de la réception par le locuteur.

Mais s'il est vrai que le prédicat *penser que*, par exemple, est une structure complexe dans laquelle le foncteur principal est "savoir que", et si l'on peut analyser de manière analogue les autres expressions épistémiques, alors les propositions qui commencent par *je pense que*, *je suppose que*, etc., sont en fin de compte elles aussi "dominées" par le contenu de l'expression *je sais que*.

On doit supposer que même les autres structures sémantiques, les structures des propositions non déclaratives, ne s'opposent pas non plus à la reconnaissance du statut privilégié, universel, du concept "savoir que", ainsi que de la position spéciale occupée par le contenu de "je sais que". Le fait que, par exemple, on ne puisse pas commencer les propositions injonctives par l'expression *je sais que* trouve son

fondement dans leurs propriétés syntaxiques ; mais celles-ci transmettent incontestablement un contenu auquel l'auditeur a le droit d'ajouter sa propre pensée sur ce que l'on peut savoir de la connaissance du locuteur, conformément à l'alternative (33) (dans le cas des propositions impératives, la charpente principale de ce contenu peut être formulée comme étant *je veux que tu...* : il est clair que *je sais que je veux...* est une construction tout à fait correcte, même si elle présente peu d'intérêt au plan de l'information).

Ce qui précède confirme la place très particulière, unique, qu'occupe la grandeur "je sais que" dans la structure sémantique de toute proposition, ainsi que sa présence nécessaire dans cette structure.

Ce caractère unique est à son tour essentiel, comme nous l'avons dit, pour fonder la primarité du concept "savoir que". A cette place unique qu'occupe le contenu de l'expression *je sais que*, introductrice des propositions, la primarité du concept correspondant est garantie par le simple fait que lorsqu'il s'agit de tout autre concept, sa segmentation s'obtient en faisant simplement commuter les parties dudit concept à la place qu'il occupe dans la structure phrastique ; en revanche, la place **unique** dont nous parlons, en tant que réservée, précisément, au concept "savoir que", n'admet aucune commutation de ce type. Le *je sais que* initial ne saurait à la rigueur s'opposer qu'au contenu "je ne sais pas si *p* " ; mais cette dernière expression est vraisemblablement une combinaison formée à l'aide de *je sais que*, d'un complément prédicatif particulier (j'ai écrit sur ce sujet in: BOGUSŁAWSKI-86a) et d'un autre concept **primaire**, le concept de négation (cf. *ne...pas* dans *je ne sais pas si p*). Cette combinaison s'oppose à la construction affirmative correspondante "je sais si *p* ", qui est la dérivée logique de notre expression primitive *je sais que p*.

Finalement, la grandeur sémantique "je sais que", à la place particulière qui est la sienne, peut être considérée comme le "cadre modal" véritable — et, qui plus est, universel — que tant d'autres avant moi ont recherché obstinément et qui a été souvent aperçu dans d'autres concepts, effectivement complexes, introduisant des éléments sémantiques complémentaires tout à fait particuliers, concepts modifiant fortement l'information transmise par les expressions auxquelles ils

s'adjoignent, concepts tels que "je pense que" ou "je suppose que".

On peut aussi apercevoir dans le *je sais que* initial une incarnation du *Urteilen* frégéen, ou assertion nécessaire pour pouvoir passer de la "compréhension" (*Fassen*) de la "pensée" frégéenne ("contenu propositionnel") à la proposition ou au jugement réels. Il est vrai, comme l'a indiqué Frege (1966 : 35-36), qu'il n'y a pas d'expression **garantissant** la présence de l'assertion. Ainsi, dans la proposition :

(35) *Il demande si le soleil brille ou non.*

ou encore :

(36) *Il dit que je sais que Tegucigalpa est la capitale du Honduras.*

les expressions *le soleil brille* et *je sais que Tegucigalpa est la capitale du Honduras* ont bien la même réalisation phonique que les propositions correspondantes, mais il n'en demeure pas moins qu'elles sont différentes parce qu'elles peuvent seulement se prononcer, alors qu'elles ne sont pas ce qui est **dit**, c'est-à-dire, justement, des propositions. Le statut de proposition n'est finalement marqué que par un certain achèvement (difficile à décrire) de l'expression, au niveau de l'intonation et aussi de sa structure interne. Il n'en reste pas moins vrai que cet achèvement de l'expression est corrélé avec, précisément, la faculté de faire précéder soit ladite expression en tant que telle, soit l'une de ses paraphrases, par ce préambule unique en son genre qu'est *je sais que*.

Cette dépendance **réci-proque** entre les prédicats-concepts en général et le concept "savoir que", dépendance dont l'existence découle de notre réflexion, demeurerait incontestable même si le "cadre" *je sais que* n'était pas aussi universel qu'il apparaît dans notre représentation. Il suffit de prendre en considération le fait que les emplois primitifs, c'est-à-dire les emplois de base de tous les concepts quels qu'ils soient, emplois sans lesquels ils ne seraient jamais devenus **les concepts que nous connaissons**, sont les emplois au sein de propositions simples, déclaratives non hypothétiques, dans lesquelles la présence de notre "cadre" ne fait pas de doute (si l'on tient compte du phénomène de l'"implication épistémique" et qu'on interprète les énoncés du point de vue de l'allocutaire).

Revenons, pour conclure, à notre thèse fondamentale qui pose que les prédicats épistémiques ne relient pas les sujets à des “arguments propositionnels” comme structures des sens d’une part des expressions désignant les arguments et, d’autre part, des autres expressions, mais se combinent avec d’autres concepts (d’autres prédicats), pour former avec eux des prédicats complexes qui ne font qu’unir les arguments ordinaires en nombre requis (le locuteur est l’un d’eux); les expressions désignant les arguments, quant à elles, ont un fonctionnement particulier.

La réflexion qui suit permettra de mieux asseoir cette thèse.

Supposons que nous ayons affaire à l’énoncé suivant prononcé par Jean à propos d’André :

(37) *Andreas est malade.*

Cet énoncé est reçu par Pierre, qui ignore totalement l’expression *Andreas*, mais qui comprend parfaitement que Jean parle d’André, c’est-à-dire d’un homme auquel lui, Pierre, rattache le prénom *André*.

Les tenants de la doctrine des “arguments propositionnels” ne décèleront dans la proposition (37) aucun prédicat épistémique et n’auront aucune hésitation pour interpréter la compréhension de (37), de la part de Pierre aussi, comme consistant en ceci qu’en (37) la qualité “malade” est assignée à une personne précise à laquelle Jean applique, peut-être pour la première et la dernière fois, le nom bizarre *Andreas*, personne que Pierre et lui appellent habituellement *André*.

Mais cette interprétation de (37) est indissolublement liée à la possibilité pour Jean d’énoncer :

(38) *Je sais qu’Andreas est malade.*

S’il en était autrement, on ne pourrait pas dire que “la qualité ‘malade’ est assignée à André”. En l’occurrence, cependant, les tenants de cette doctrine prendront la chose par un autre biais et déclareront que dans le cas présent la relation de “savoir” est assignée au couple formé par le locuteur lui-même (Jean) et par la grandeur particulière “Andreas est malade”.

Il est pourtant clair que l’expression *Andreas* dans la proposition (37) ne se distingue en rien de la même expression dans la proposition possible (38). Qui plus est, l’expres-

sion *Andreas est malade*, précisément sous cette forme-là, (à la différence de *André est malade*), ne corrèle pour Pierre et d'autres observateurs avec rien de fixe. Cette corrélation n'est propre qu'aux expressions *malade* et *André*.

Ainsi, tout porte à considérer (38) de la même façon que (37). Il faudrait donc dire que si en (37) la caractérisation "malade" est assignée à André, en (38) la caractérisation "... sait que ... est malade" est assignée au couple "Jean, André" avec une distribution respective des membres de ce couple dans les parties de l'expression. Et dans la mesure où, en (37), on sous-entend *je sais...*, il faudrait, en fin de compte, en dire autant de (38).

D'autre part, étant donné que le prédicat "savoir que" issu du cadre *je sais que* ne peut pas ne pas être identifié avec le prédicat que l'on a dans les formes "il sait, nous savons, etc.", la cohérence logique veut que nous passions de la représentation proposée de (38) à une représentation analogue des énoncés tels que :

(39) *Jean sait qu'Andreas est malade.*

Autrement dit, ici aussi nous avons affaire à la relation "... sait que ... est malade", mais cette fois les places des arguments sont occupées, respectivement, par Jean et par André (on peut ajouter ici la relation "... sait que ... sait que ... est malade", en reliant l'un avec l'autre l'auteur de (39), Jean et André).

Encore une remarque.

Si les "arguments propositionnels" suivants existaient :

le dernier secrétaire général du PCUS savait que 1991 était la dernière année de l'Union soviétique

et

le Président de l'Union soviétique savait que 1991 était la dernière année de l'Union soviétique,

alors les propositions :

(40) *Le dernier secrétaire général du PCUS savait que le Président de l'Union soviétique savait que 1991 était la dernière année de l'Union soviétique.*

et

(41) *Le Président de l'Union soviétique savait que le dernier secrétaire général du PCUS savait que 1991 était la dernière année de l'Union soviétique.*

seraient tout d'abord parfaitement recevables et raisonnables pour l'auditeur qui s'avise que le dernier secrétaire général du PCUS et le Président de l'Union soviétique sont une seule et même personne. Elles décriraient ensuite des relations différentes, et en particulier la relation épistémique déterminée d'un seul et même sujet envers différents "arguments propositionnels".

En fait, cependant, l'absence d'itérativité coréférentielle du prédicat *savoir que* fait que ces propositions ne peuvent être construites qu'en manière de plaisanterie. Toutes deux, pour notre auditeur, seraient aussi anomales que la proposition :

(42) *Le 10 décembre 1991 à 24 heures, Gorbatchev savait déjà que le 10 décembre 1991 à 24 heures, Gorbatchev savait déjà que 1991 était la dernière année de l'Union soviétique.*

(traduit par Jean Breuillard)

BIBLIOGRAPHIE

— AJDUKIEWICZ K. (1961): "A Method of Eliminating Intensional Sentences and Sentential Formulae", **Atti del XII Congresso Internazionale di Filosofia**, vol. V, Firenze, pp. 17-24.

— BARWISE J., PERRY J. (1981): **Situations and Attitudes**, Cambridge (Mass.), MIT Press.

— BOGUSŁAWSKI A. (1981): "Wissen, Wahrheit, Glauben : zur semantischen Beschaffenheit des kognitiven Vokabulars", BUNGARTEN T. (éd.), **Wissenschaftssprache. Beiträge zur Methodologie, theoretischen Fundierung und Deskription**, München, W. Fink, pp. 54-84.

— BOGUSŁAWSKI A. (1986): "You Can Never Know that you Know", **Semantikos**, 10, 1-2, pp. 1-44.

— BOGUSŁAWSKI A. (1986a): "Know if and Know that", JOHANSEN J.D., SONNE H. (éd.): **Pragmatics and Linguistics**, Odense, University Press, pp. 37-48.

— BOGUSŁAWSKI A. (1989): "Knowledge is the Lack of Lack of Knowledge, but what is that Lack Lack of? On Ziff's Coherence Theory of Knowledge", **Quaderni di semantica**, 1, pp. 15-31.

— BOGUSŁAWSKI A. (1992): "Savoir que p implique-t-il un autre état mental?", KAROLAK S., SERIOT P. (éd) (à paraître).

— CRESSWELL M. J. (1985): **Structured Meanings: the Semantics of Propositional Attitudes**, Cambridge (Mass.), MIT Press.

— CRESSWELL M. J., von STECHOW A. (1982): "De re Belief Generalized", **Linguistic and Philosophy**, 5, pp. 503-535.

— FREGE G. (1892): "Über Sinn und Bedeutung", **Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik**, pp. 25-50.

— FREGE G. (1966): **Logische Untersuchungen**, Göttingen, Vandenhoeck, Ruprecht.

— GETTIER E. L. (1963): "Is Justified True Belief Knowledge", **Analysis**, 23, pp. 121-123.

— HINTIKKA J. (1962): **Knowledge and Belief**, Ithaka, Cornell University Press.

— QUINE W. V. (1956): "Quantifiers and Propositional Attitudes", **The Journal of Philosophy**, 53, pp. 177-187.

— REACH K. (1938): "The Name Relation and the Logical Antinomies", **Journal of Symbolic Logic**, September.

— SALMON N. (1990): "A Millian Heir Rejects the Wages of *Sinn*", ANDERSON C.A., OWENS J. (éd.): **Propositional Attitudes. The Role of Content in Logic, Language and Mind**, Stanford, CSLI, pp. 215-247.

— SCHIFFER S. (1990): "The Mode-of-Presentation Problem", ANDERSON C.A., OWENS J. (éd.): **Propositional Attitudes. The Role of Content in Logic, Language and Mind**, Stanford, CSLI, pp. 249-268.